

désastre, il importe d'éviter la répétition des noms dans une même région, dont la superficie augmentera avec la dimension et l'importance du détail à nommer.

VIII

Les termes génériques, mont, colline, cours d'eau, crique, etc., utilisés en Nouvelle-Zélande pour l'attribution des noms de lieu, ont tous la signification qui est donnée dans n'importe quel bon dictionnaire d'anglais.

IX

Le Ministère des questions agraires et topographiques prépare une nomenclature des noms de lieu de Nouvelle-Zélande et ses travaux dans ce domaine sont avancés. Lorsqu'elle sera achevée, cette nomenclature contiendra une liste alphabétique des noms de localité ainsi qu'un tableau indiquant la latitude et la longitude, la référence de quadrillage, le numéro de la feuille et le nom de la carte sur laquelle figure chaque nom.

On a largement recours à l'exploitation automatique des données pour leur enregistrement et leur classement dans l'ordre alphabétique et pour l'impression de la nomenclature. Les abréviations et sigles utilisés dans cette nomenclature sont reproduits dans l'annexe ci-après.

Annexe

ABRÉVIATIONS ET SIGLES UTILISÉS DANS LA NOMENCLATURE

AIR	Aéroport, aérodrome
ANCH	Ancrage, rade
BNK	Banc
BASN	Bassin
BAY	Baie, anse, havre, estuaire, crique
BCH	Plage
BDGE	Pont
BORO	Circonscription urbaine
BIVY	Bivouac
BLDG	Bâtiment, usine de réfrigération, manoir, chalet
BGND	Cimetière
CANL	Canal
CANY	Cañon
CEM	Cimetière
CHAN	Passe, chenal d'accès
CITY	Grande ville
CLIF	Falaise
CRAG	Rocher escarpé
CRTR	Cratère
CULV	Ponceau
DRGE	Drague
DRN	Canal de décharge, déversoir
DSRT	Désert
FACT	Usine
FALL	Chute, cataracte
FIOR	Fjord
FRST	Forêt
FUMA	Bouche de sortie de fumerolles
GLCR	Glacier
GLKS	Terrain de golf, parcours de golf
GLLY	Ravine, goulet
GORG	Gorge, fissure
GYSR	Geyser
HARB	Port, havre

HEAD	Cap, pointe de terre
HOSP	Hôpital
HIST	Site historique
HSTD	Ferme, bergerie, lieu d'élevage des moutons
ISLD	Ile
ISTH	Isthme
LAGN	Lagune
LAKE	Lac, étang, mare, petit lac de montagne
LTH	Phare
LOC	Kainga ² , étape, localité, marae ³ , coude d'une rivière, gué
MRFM	Soufflure (côtière), formation rocheuse marine
MINE	Mine de charbon, mine d'or, mine, vieille mine
MT	Mont
MTN	Montagne
MTNS	Montagnes, chaîne de montagnes
MBNK	Banc de vase
NLT	Feu de route (de navigation)
PA	Pa ⁴
PARK	Domaine, parc
PASS	Col
STRA	Passage, détroit
PEAK	Piton
PEN	Péninsule
PLN	Plaine
PLTN	Plantation
PLAT	Plateau
PNT	Pointe
PHSE	Centrale électrique
PO	Bureau de poste
PPLN	Pipe-line
QURY	Carrière
RSDG	Voie de garage
RSTN	Station de chemin de fer
RPDS	Rapides
RC	Champ de course, hippodrome
RDGE	Chaîne de montagnes peu élevées, promontoire
RECL	Défrichement
RESR	Bassin de retenue
RFLE	Champ de tir
SADDLE	Col, ensellement
SBNK	Banc de sable
SBRB	Faubourg
SCH	Etablissement d'enseignement supérieur, secondaire ou primaire
SHL	Haut-fond
SND	Bras de mer
SPR	Source
STRA	Bief, pas (littoral)
STRM	Ruisseau, petit cours d'eau, bief, cours d'eau, rivière, fleuve
SWMP	Marais
TERR	Terrasse
TBRG	Pont à péage
TUNL	Tunnel
UNIV	Université
VLY	Vallée
VOLC	Volcan
WHF	Appontement
WKSP	Ateliers
WWKS	Installations hydrauliques

² Kainga : village (maori).

³ Marae : cour (maori).

⁴ Pa : village (maori).

NOMENCLATURES NATIONALES

Document présenté par la Thaïlande¹

I

En 1933, le Ministère de l'éducation a pris l'initiative d'un programme de rassemblement des noms géographiques de

¹ Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.19.

Thaïlande. Le Ministère a ordonné à ses fonctionnaires des diverses parties du pays de fournir des renseignements sur les importants détails géographiques et historiques situés dans la région de leur ressort. En 1935, ce programme a été assigné à l'Institut royal. Quatre volumes de la Nomenclature

géographique thaïlandaise ont été publiés : un en 1963, deux en 1964 et un en 1966.

En 1963, le Service géographique royal de Thaïlande a commencé à établir un répertoire des noms géographiques qui figuraient sur les cartes de base de la Thaïlande au 1/50 000. La liste a été achevée en 1966 et le projet en est maintenant au stade de la publication. Il sera vraisemblablement terminé en 1967.

Outre ces deux principaux projets, certains autres services officiels thaïlandais et quelques organisations étrangères qui exercent leur activité en Thaïlande ont également établi, ou établissent actuellement, des répertoires donnant la liste des noms des agglomérations.

Le premier volume de la Nomenclature géographique thaïlandaise donne, répartis dans huit chapitres, des renseignements généraux sur les sujets suivants : géographie, y compris le paysage, les montagnes et les cours d'eau ; climat ; végétation ; faune ; ressources naturelles, y compris les minéraux, les forêts et les animaux aquatiques ; communications ; population ; traditions. Chaque section est rédigée par un spécialiste du domaine en question.

Les volumes II et III contiennent des renseignements sur les divisions administratives, d'autres détails de géographie humaine et des détails topographiques physiques rangés dans l'ordre alphabétique thaï. Des cartes formant une page chacune et imprimées en noir fournissent au lecteur des informations visuelles supplémentaires.

La majeure partie du volume IV contient des cartes revisées, formant une page chacune, des 71 *changwats* ; pour chacun desquels il y a en outre une page de renseignements statistiques récents. Une section contient dans l'ordre alphabétique des éléments d'information nouveaux ou révisés qui s'ajoutent à ceux des volumes II et III. Une section finale contient la liste des routes de la Thaïlande.

Ces quatre volumes sont publiés en thaï, de même que les cartes qui y sont insérées.

Les graphies thaïes de tous les noms géographiques qui figurent dans ces quatre volumes ont été soigneusement examinées et revisées par le comité spécial de l'Institut royal, elles sont donc conformes aux règles de l'orthographe thaï moderne.

Chaque nom est suivi de notes explicatives pleines d'intérêt, qui indiquent le terme générique, l'emplacement de l'entité par division administrative², la localisation dans le matricule de référence, les lieux intéressants, les moyens de communication, l'histoire, les noms anciens ou d'autres variantes et les légendes.

Les noms inscrits dans la nomenclature figurent dans un certain ordre lorsqu'il y a répétition ; s'il y a répétition de termes spécifiques, cet ordre est le suivant : centres administratifs, autres détails de géographie humaine, détails hydrographiques, formes du relief. S'il y a répétition de termes génériques, l'ordre est alphabétique d'après le *changwat* dans lequel l'entité est située³.

II

Le répertoire toponymique de Thaïlande est établi par le Service géographique royal de Thaïlande. Il contient la liste de tous les noms géographiques qui figurent sur les feuilles de la carte de base de la Thaïlande au 1/50 000 qui ont été

² Les divisions administratives de la Thaïlande sont les *changwats* (provinces), les *amphoes* et *amphoes* principaux, les *tambons* et les *mubans* (communes ou villages).

³ Les règles fondamentales suivies pour établir la nomenclature sont indiquées en annexe au présent mémoire.

publiées avant juillet 1966. Toutefois, comme les feuilles de cette carte ne représentent pas tout le Royaume, des listes de noms ont été établies à titre temporaire d'après des cartes établies à d'autres échelles, par exemple, les cartes au 1/250 000 et au 1/63 360. Les noms relatifs à environ 5 p. 100 de la superficie totale du pays proviennent de sources autres que la carte au 1/50 000. Ce répertoire ne contient que les noms latinisés, mais les cartes sont bilingues en ce sens que chaque nom géographique y figure en caractères thaïs et en caractères latins.

Pour l'établissement de ce répertoire, le Service cartographique de l'armée des Etats-Unis aide le Service géographique royal de Thaïlande à classer chaque liste de noms dans l'ordre alphabétique, au moyen d'ordinateurs. Ces listes sont établies par feuille de la carte. Le répertoire sera vraisemblablement publié en décembre 1967 au plus tard.

Les renseignements qui accompagnent chaque nom géographique dans ce répertoire portent sur les sujets suivants : terme générique, localisation d'après le quadrillage militaire et les coordonnées géographiques, et numéro de la feuille. Le numéro de la feuille est également indiqué pour les noms relevés sur des cartes à l'échelle moyenne.

III

Le répertoire des noms géographiques des cartes marines thaïlandaises a été établi en 1963 par le Service hydrographique de la marine royale thaïlandaise. Tous les noms y figurent en caractères thaïs et latins et sont écrits conformément aux règles adoptées par l'Institut royal. L'uniformité de la graphie des noms géographiques est par conséquent l'un des principaux objectifs visés. Cette publication renferme tous les noms géographiques qui figurent sur les 40 cartes que le Service hydrographique a éditées. Les termes génériques, les positions et les numéros de carte y sont indiqués.

IV

Les répertoires statistiques sont bilingues et établis de concert par le Ministère de l'intérieur, le Bureau national de statistique et la Mission d'opérations des Etats-Unis en Thaïlande. Un volume publié en 1965 contient la liste des *changwats* et des *amphoes* de tout le pays, un deuxième publié en 1967 contient la liste des *amphoes* et des *tambons* de chacun des 14 *changwats* du nord-est. Les deux volumes donnent l'indicatif numérique des noms de toutes les circonscriptions administratives et municipales, et, en outre, ils fournissent des données statistiques et contiennent des cartes à une échelle voisine du 1/1 000 000, ainsi qu'un tableau d'assemblage.

V

Le Gouvernement thaïlandais procède actuellement, en collaboration avec des organisations étrangères exerçant leur activité en Thaïlande, à l'établissement de répertoires administratifs aux divers échelons concernant le pays tout entier. Pour chaque *muban* (échelon administratif le moins élevé), le répertoire donne au moins les renseignements suivants :

Nom officiel du *muban* en caractères thaïs et latins ;

Divers autres noms sous lesquels le *muban* est connu dans le langage populaire ou local ;

Désignation des entités administratives supérieures dont relève le *muban* ;

Situation géographique du *muban* exprimée en longitude et en latitude ;

Position du *muban* déterminée par les coordonnées du système de projection de Mercator transverse universelle;

Localisation du *muban* sur une feuille de la carte au 1/50 000 si possible.

Le fichier qui contient ces renseignements élémentaires établis et contrôlés au moyen d'ordinateurs sera probablement achevé en 1970 et devrait permettre de constituer un répertoire.

Annexe

CONTENU ET STRUCTURE DE LA NOMENCLATURE GÉOGRAPHIQUE THAÏLANDAISE

Les éléments d'information portés dans cette nomenclature se rangent sous cinq rubriques différentes et sont inscrits dans l'ordre suivant:

1. *Changwat* (unité administrative la plus élevée):
 - a) Localisation descriptive dans le *phak* (région) et identification sur la carte;
 - b) Unités administratives voisines, indiquées dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre, à partir du nord;
 - c) Moyens de transport à partir de Bangkok, capitale de la Thaïlande: chemins de fer, routes, voies fluviales, voies aériennes;
 - d) Distances de Bangkok en kilomètres par les routes indiquées;
 - e) Paysage;
 - f) Population d'après le chiffre du dernier recensement arrondi au millier (par exemple, une population de 225 761 personnes est indiquée par le nombre 226 000);
 - g) Activités économiques;
 - h) Origine des noms et leurs légendes;
 - i) Lieux et éléments géographiques et historiques importants;
 - j) Noms des *amphoes* du *changwat*.
2. *Amphoe* (subdivision du *changwat*):
 - a) Localisation dans le *changwat*;
 - b) Unités administratives voisines considérées dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre;
 - c) Moyens de transport à partir du *sala klang changwat* (siège du gouvernement du *changwat*);
 - d) Paysage;

e) Population, indiquée de la même manière que pour le *changwat*;

f) Activités économiques;

g) Origine des noms et leurs légendes;

h) Noms des *tambons* de l'*amphoe*.

3. *Tambon* (subdivision de l'*amphoe*):

a) Localisation dans l'*amphoe* et dans le *changwat*;

b) Origine des noms et leurs légendes;

c) Eléments géographiques et historiques importants (seuls les noms sont indiqués).

4. *Cours d'eau, montagnes, îles et autres détails géographiques*:

a) Cours d'eau: renseignements sur sa longueur, sa source, son embouchure, les *changwats* qu'il borde et ses affluents et bref historique du nom;

b) Canal, petit cours d'eau, lac, étang, estuaire, baie, passage étroit sur terre ou sur l'eau: renseignements sur la situation géographique et l'importance du détail, et historique du nom;

c) Montagne: renseignements sur sa situation géographique, l'altitude du sommet et les détails importants situés sur la montagne;

d) Îles: description aussi détaillée que pour les *changwats*, les *amphoes* ou les *tambons*, selon leurs dimensions et leur statut;

e) Autres éléments importants, tels que monastères, lieux ou monuments historiques et caractéristiques naturelles présentant un intérêt: renseignements sur la situation géographique, l'importance et l'histoire de ces éléments, ainsi que leur description générale.

5. *Traditions et coutumes*. Elles sont décrites par région (nord, nord-est, centre et sud) afin d'éviter la répétition des renseignements.

Les limites des *amphoes* et des *changwats* et les frontières nationales sont indiquées d'après les données relevées sur les cartes du Service géographique royal de Thaïlande ou d'après les renseignements fournis par le Ministère de l'intérieur. La position est parfois exprimée en latitude et en longitude.

Certains endroits bien connus, qui ne sont pas considérés comme des éléments géographiques, mais qui ont de l'importance du point de vue historique, économique ou des transports, sont également enregistrés.

L'orthographe des noms de *changwat*, d'*amphoe* et de *tambon* est conforme aux règles énoncées dans le dictionnaire thaï que l'Institut royal a publié.

La prononciation de tous les noms repose sur les règles de prononciation qui sont données dans le même dictionnaire. Si la prononciation populaire d'un nom diffère de la prononciation officielle, cette différence est l'objet d'un commentaire.

RÉPERTOIRE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES DU CANADA

Document présenté par le Canada¹

I

De 1898 à 1927, la Commission géographique du Canada, premier organisme créé en 1897 pour s'occuper des noms géographiques, publiait des listes des décisions qu'elle avait prises sur certains groupes de noms géographiques prêtant à contestation, mais les noms qui n'exigeaient pas d'examen spécial n'y figuraient pas. Ces listes étaient publiées à titre de suppléments aux rapports ministériels annuels ou dans le Journal officiel du Canada; elles n'étaient généralement pas communiquées au public et il était difficile de s'y reporter pour référence. Il a été décidé en 1950 qu'un répertoire contenant tous les noms géographiques aurait plus d'autorité et serait plus utile tant pour les services officiels que pour le grand public. Vu l'ampleur de la tâche, cette nomenclature ne pourrait contenir de renseignements

sur l'origine et le sens des noms et autres éléments d'intérêt historique.

On avait tout d'abord envisagé la publication d'une collection de répertoires régionaux qui auraient tous à peu près la même dimension et le sud-ouest de l'Ontario a été choisi pour faire l'objet du premier volume, qui a paru en 1952. Puis on a reconsidéré la question et décidé de publier les nomenclatures par province ou territoire car, même si certains volumes devaient être beaucoup plus importants que d'autres, elles seraient ainsi plus faciles à établir en collaboration avec chacun des services provinciaux intéressés et plus faciles à utiliser.

Les volumes suivants ont donc porté sur: la Colombie britannique (1953), le Manitoba (1955), le Nouveau-Brunswick (1956), le Saskatchewan (1957), l'Alberta (1958), les territoires du Yukon et du Nord-Ouest (1958), l'île du Prince-Edouard (1960), la Nouvelle-Ecosse (1961) et l'Ontario (1962). Le répertoire de Terre-Neuve et du Labrador doit paraître en 1967. Les travaux concernant celui du

¹ Le texte original de ce document, établi par J. K. Fraser, secrétaire exécutif, et R. Disipio, chef du Service du répertoire du Comité permanent canadien des noms géographiques, a paru en anglais sous la cote E/CONF.53/L.64.